

11 février 2009

N° 06 – 2009

*Pour plus d'informations, veuillez consulter :***Beat Werder** +33 (0)1 46 98 71 39

Chief Communications Officer

Marco Circelli +44 (0) 207 553 8106

Head of Investor Relations

SCOR enregistre de très bons renouvellements 2009 en Non-Vie et optimise son portefeuille en vue d'une plus grande rentabilité et d'une meilleure « prévisibilité »

Lors des renouvellements 2009, SCOR a tiré parti des avantages que lui apporte son positionnement parmi les cinq premiers acteurs dans le marché mondial de la réassurance. En cette période de turbulences financières et de crise du crédit, où le manque de flexibilité financière des assureurs a largement contribué à augmenter la demande de réassurance, le Groupe a mené une politique extrêmement rigoureuse en matière de souscription technique. Les négociations annuelles avec ses clients ont permis à SCOR d'optimiser son portefeuille et de poursuivre sa diversification, tout en veillant à allouer son capital de la manière la plus rentable. Le Groupe prouve ainsi sa solidité et confirme le succès de la combinaison des portefeuilles de SCOR et de Converium qui avait été réalisée en 2008. Les renouvellements démontrent le caractère contra-cyclique du secteur de la réassurance dans un contexte économique et financier difficile.

Faits marquants des renouvellements 2009 :

- 73 % du total des primes de Dommages et de Responsabilité, soit EUR 1 653 millions, arrivées à renouvellement (Traités de Dommages et de Responsabilité, et Traités de Spécialités) ;
- Augmentation du volume d'affaires de 3% pour atteindre EUR 1 708 millions à taux de change constants tout en poursuivant une politique de renforcement de la rentabilité ;
- Tendance à l'augmentation généralisée des tarifs et à l'amélioration des conditions des contrats et stabilité des expositions du Groupe ;
- Croissance sélective de EUR 55 millions à taux de change constants principalement due à de nouveaux contrats dans les secteurs porteurs des Traités de Spécialités ;
- 17 % du total des primes arrivant à renouvellement résiliées et remplacées avec succès par de nouvelles affaires plus rentables conclues avec des clients existants et nouveaux ;
- Stabilité du volume d'affaires en réassurance de Dommages et de Responsabilité et évolution de la composition du portefeuille visant une plus grande rentabilité (accroissement du non-proportionnel et redéploiement géographique) ;
- Croissance des Traités de Spécialités de 13 % grâce à la mobilisation du réseau de SCOR et à l'amélioration des conditions tarifaires ;

SCOR SE1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France

Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00

Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09

www.scor.com

RCS Nanterre B 562 033 357

Siret 562 033 357 00020

Société Européenne au Capital

de 1 439 335 470,20 €os

11 février 2009

N° 06 – 2009

- Chiffre d'affaires global issu des *joint ventures* et des partenariats estimé en 2009 à EUR 392 millions ;
- Réaffirmation de la solidité et de la profondeur du fonds de commerce de SCOR avec un taux d'attrition minimal des cédantes de 1 % ;
- Réduction de la capacité globale du secteur de la réassurance susceptible de se poursuivre en 2009 ; les renouvellements d'avril et de juillet devant venir confirmer le retournement du cycle ;
- Chiffre d'affaires 2009 en Non-Vie estimé à environ EUR 3,2 milliards avec un ratio technique net et un ratio combiné net prévus en-deçà respectivement de 92 % et de 98 %.

Victor Peignet, Chief Executive Officer de SCOR Global P&C, a déclaré : « Rentabilité et « prévisibilité » ont été pour SCOR les maîtres-mots de ces renouvellements 2009. Nous n'avons que légèrement augmenté le volume d'affaires souscrites mais en revanche nous avons significativement amélioré la qualité de notre portefeuille et son potentiel de rentabilité. Je suis très satisfait du travail très efficace de nos équipes de souscription car ce qu'elles ont réalisé est parfaitement conforme aux objectifs que nous nous étions fixés. SCOR a une nouvelle fois démontré sa véritable dimension globale. Il ne fait aucun doute que les conditions de marché se sont améliorées pour les réassureurs. En effet, le renforcement des besoins en capitaux des cédantes et leurs contraintes en termes de résultats techniques offrent au secteur traditionnel de la réassurance des opportunités de gagner des parts de marché. Ce nouvel environnement nous permet d'atteindre nos objectifs de rentabilité technique définis dans le plan 'Dynamic Lift V2' 2007-2010 pour les activités Non-Vie avec un an d'avance ».

Une croissance modérée mais une nette amélioration de la qualité des affaires souscrites

La crise financière et du crédit, associée à la gravité des ouragans survenus en 2008 et à une fréquence accrue des sinistres de moyenne sévérité, a eu des répercussions notables sur la demande de réassurance, qui est dans l'ensemble en croissance. SCOR a tiré avantage de cet environnement en réorientant son portefeuille de réassurance Non-Vie en vue d'une plus grande rentabilité technique et d'une optimisation de la diversification globale des affaires. SCOR enregistre une augmentation tarifaire moyenne de 3,3 % avec une baisse des coûts d'acquisition et une stabilité des expositions.

Le volume total de primes des Traités renouvelés en janvier 2009 a atteint EUR 1 708 millions (Traités de Dommages et de Responsabilité et Traités de Spécialités), soit une hausse de 3 % par rapport à 2008. A cela s'ajouteront, selon nos estimations pour 2009, environ EUR 392 millions de primes issues des « *joint ventures* » et des partenariats. Par ailleurs, SCOR n'a pas perdu de clients au cours des ces renouvellements un an après l'acquisition de Converium : le portefeuille est aujourd'hui complètement intégré et consolidé.

Traités de Dommages et de Responsabilité : Cette année, 75 % des primes des Traités de Dommages et de Responsabilité arrivaient à renouvellement au 1^{er} Janvier 2009. Le volume total de primes renouvelées au 1^{er} janvier 2009 est demeuré quasiment inchangé puisqu'il s'élève à EUR 1 261 millions contre EUR 1 257 millions de primes arrivant à renouvellement. 19 % des primes des Traités de Dommages et de Responsabilité (soit

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France

Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com

RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société Européenne au Capital
de 1 439 335 470,20 €os

11 février 2009

N° 06 – 2009

EUR 235 millions) arrivant à renouvellement ont été résiliées traduisant ainsi le niveau élevé de l'activité d'optimisation du portefeuille. SCOR a compensé cette perte par la conclusion de nouvelles affaires avec des clients existants ou nouveaux à hauteur respectivement de EUR 90 millions et de EUR 51 millions. L'augmentation tarifaire a conduit à un renforcement du volume de primes à hauteur de EUR 54 millions, et le gain de nouvelles parts acquises sur des programmes existants a engendré une croissance des primes de EUR 44 millions.

Traités de Spécialités : Pour ce type de Traités, pour lequel EUR 396 millions de primes venaient à échéance, soit 68 % du volume annuel, SCOR a une nouvelle fois démontré la profondeur de son fonds de commerce. En effet, ce secteur a fortement progressé puisque les primes atteignent EUR 447 millions, soit une augmentation de 13 %, bien que 11 % des affaires, soit EUR 45 millions, aient été résiliées. En effet, les équipes de SCOR sont parvenues à souscrire EUR 21 millions grâce à des affaires conclues avec des clients existants et EUR 17 millions avec de nouveaux clients. Les nouvelles parts acquises sur des programmes existants ont conduit à une augmentation du volume de primes à hauteur de EUR 19 millions. L'amélioration des tarifs et des conditions du marché s'est traduite par une croissance du chiffre d'affaires de EUR 39 millions.

« Joint ventures » & partenariats : En 2009, SCOR poursuivra ses trois « joint ventures » et partenariats déjà en cours, à savoir Lloyd's, GAUM (Global Aerospace Underwriting Managers Limited) et MDU (Medical Defence Union). Le Groupe estime qu'en 2009, les primes brutes émises issues de ce secteur devraient s'élever à EUR 392 millions.

Un rééquilibrage géographique des Traités de Dommages et de Responsabilité vers les Amériques et l'Asie-Pacifique

SCOR a enregistré un volume d'affaires stable sur la zone EMEA (Europe, Moyen-Orient et Afrique) avec des primes émises de EUR 1 025 millions contre EUR 1 068 millions l'année dernière. Toutefois, des disparités importantes ont été constatées selon les pays et selon les régions du monde. Ainsi, en France, le volume d'affaires a baissé de 22 % pour atteindre EUR 142 millions en raison principalement de la diminution des primes de réassurance générées par le marché. A l'inverse, en Europe du Nord, le volume d'affaires a progressé de 38 % pour atteindre EUR 132 millions avec une augmentation sensible du nombre d'apérations.

Une augmentation significative des affaires a également été enregistrée aux Etats-Unis, dans les Caraïbes et en Asie-Pacifique, mais sur des volumes de souscription réduits car il s'agit de marchés pour lesquels les renouvellements interviennent plus tard dans l'année. Les catastrophes naturelles survenues en 2008 ont créé des opportunités dans les Caraïbes et aux Etats-Unis, qui se sont traduites par une augmentation de 30 % du volume global de primes dans l'ensemble de la zone Amériques. Pour le seul marché US, le volume d'affaires a cru de EUR 46 millions à EUR 72 millions avec une contribution accrue des affaires régionales. 41 % des Traités venaient à renouvellement aux Etats-Unis. En Asie, le volume de prime passé de EUR 52 millions à EUR 60 millions. En Chine, les conditions des contrats ont été revues à l'issue d'une année marquée par une lourde sinistralité due aux catastrophes naturelles. Toutefois, dans cette même région, seuls 27 % environ des Traités de Global P&C arrivaient à renouvellement le 1^{er} janvier 2009 car le Japon, la Corée et l'Inde renouvelleront leurs programmes le 1^{er} avril 2009.

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France

Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com

RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société Européenne au Capital
de 1 439 335 470,20 €os

Réduction du volume proportionnel à cause d'une politique de souscription stricte

En dépit de l'augmentation de la demande de réassurance proportionnelle, qui était prévisible et qui commence à se manifester en réponse aux besoins de capitaux des assureurs, le volume d'affaires proportionnelles en Traités de Dommages et de Responsabilité a enregistré une légère baisse passant de EUR 496 millions à EUR 481 millions. SCOR a réduit le volume de ces affaires en raison de l'application stricte d'une politique de souscription guidée par ses objectifs de rentabilité. Ainsi, SCOR a été amenée à réduire son portefeuille Automobile.

Le portefeuille de Dommages couvrant les catastrophes naturelles, qui représentait environ 12 % du volume de l'ensemble des Traités de Dommages et de Responsabilité de SCOR, a connu une forte augmentation de l'ordre de 19 % pour passer de EUR 152 millions en 2008 à EUR 181 millions en 2009. Compte tenu des pertes supérieures à USD 200 milliards et de l'aggravation des sinistres couverts qui ont atteint USD 45 milliards en 2008 à l'échelle mondiale, les tarifs ont dans l'ensemble fortement augmenté. Les zones particulièrement touchées aux Etats-Unis et en Asie ont connu une nette amélioration des tarifs et des conditions.

Une gestion active du cycle en Traités de Spécialités

SCOR a poursuivi une politique rigoureuse de gestion du cycle en Traités de Spécialités en tirant parti des avantages offerts par le secteur en matière de diversification.

L'activité Crédit-caution a enregistré une forte croissance de 25 % pour passer de EUR 93 millions à EUR 116 millions. En effet, cette branche a connu une augmentation tarifaire à deux chiffres, qui a largement compensé l'impact du ralentissement économique sur le volume des primes d'assurance. Avec EUR 93 millions de primes émises en 2009, l'Engineering enregistre une hausse de 21 %, alors que l'activité de réassurance Décennale connaît une baisse de 20 % pour atteindre EUR 61 millions. Les activités Transport & Marine et Risques agricoles ont enregistré un volume de primes stable. La branche Aviation et Espace (à l'exception de GAUM) a bénéficié d'une nette amélioration tarifaire et progressé de 107 % pour atteindre EUR 29 millions.

L'activité « Business Solutions » a augmenté son volume d'affaires, qui est passé de EUR 68 millions à EUR 78 millions, en concentrant ses nouvelles souscriptions et ses augmentations de parts sur les secteurs industriels les plus porteurs.

Un volume d'affaires Non-Vie stable pour 2009 ; un ratio combiné net prévisionnel en-deçà de 98 %

En résumé, SCOR prévoit que la réduction de la capacité des assureurs à porter leurs risques devrait se poursuivre, conduisant à une augmentation de la demande de réassurance. En tant qu'acteur de premier plan du marché mondial de la réassurance, SCOR continuera de suivre une politique active de gestion du cycle en se concentrant à la fois sur les activités les plus porteuses de réassurance et sur certaines assurances de niche, tout en maintenant sa politique de long terme et de continuité dans ses relations

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France

Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com

RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société Européenne au Capital
de 1 439 335 470,20 €os

11 février 2009

N° 06 – 2009

avec ses clients. Le Groupe mettra également l'accent sur la diversification afin de minimiser la corrélation entre les divers risques que le Groupe porte. Les résultats de cette politique très rigoureuse axée sur la rentabilité devraient permettre se concrétiser au niveau du ratio combiné net attendu en-deçà de 98 %.

Le groupe SCOR prévoit qu'en 2009, le volume total de primes devrait augmenter de 4% à EUR 3,2 milliards en Non-Vie. Avec un chiffre d'affaires estimé à EUR 2,9 milliards pour le secteur de la réassurance Vie, SCOR prévoit pour 2009 un volume total de primes de EUR 6,1 milliards, soit une hausse de 5 % par rapport à l'année 2008.

* *
*

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences significatives entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 28 mars 2008 sous le numéro D.08-0154 (le "Document de Référence"), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France

Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com

RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société Européenne au Capital
de 1 439 335 470,20 €